

MASTER 2

Responsables : Marie-Emma BOURSIER et Alexandra SERINET

314 / Version d'étape : MYDPE2-21

N° étudiant :

Tél. : Tél. :

Redoublant (si oui, cocher la case) : ☐

ENSEIGNEMENT	Code UE	Choix	ECTS	CM	PT	EVALUATION		Note seuil
						Session 1	Session 2	
SEMESTRE 3			30	186	25			10/20
Bloc 1 - Risque pénal			5	65				10/20
Droit pénal de la presse	MYDPE48		3	25		EE	EE	7/20
Droit pénal de l'internet et de la cybercriminalité	MYDPE49		2	20		CC	CC	7/20
Fraude	MYDPE50		0	5		Assiduité		
Suivi individuel de pratique professionnelle en risque pénal	MYDPE51		0	15	10	Assiduité		
Bloc 2 - Contentieux pénal			8	76				10/20
Procédure pénale interne et internationale	MYDPE52		2	15		CC	CC	7/20
Droit pénal du travail et atelier de droit pénal du travail	MYDPE53		4	24		50 % CC + 50 % EE	EE	7/20
Droit pénal des affaires	MYDPE54		2	15		EE	EE	7/20
Pratique de l'avocat dans le procès pénal	MYDPE55		0	12		Assiduité		
Suivi individuel de pratique professionnelle du contentieux pénal	MYDPE56		0	10	15	Assiduité		
Bloc 3 - Fondamentaux de la conformité			4	45				10/20
Droit pénal des affaires internationales	MYDPE33		4	30		50 % CC + 50 % EE	EE	7/20
Ethique et responsabilité sociale des entreprises	MYDPE57		0	5		Assiduité		
Enjeux politiques du financement du terrorisme contemporain	MYDPE80		0	10		Assiduité		
Bloc PRO 1			13					10/20
Stage professionnel et soutenance	MYDPESTA		13			Stage : 25 % Mémoire : 75 %		10/20
SEMESTRE 4			30	185				10/20
Bloc 4 - Conformité et sécurité financière			10	70				10/20
Contentieux LCB/FT de l'ACPR et de la CNS	MYDPE59		1	10		CC	CC	7/20
Contexte bancaire et financier	MYDPE60		0	6		Assiduité		
Droit pénal financier	MYDPE62		3	20		EE	EE	7/20
Lutte contre la fraude fiscale	MYDPE73		3	24		50 % CC + 50 % EE	EE	7/20
Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	MYDPE63		3	10		Assiduité		
Bloc 5 - Conformité et lutte contre les atteintes à la probité			8	55				10/20
Embargos	MYDPE64		1	10		Assiduité		
Lutte anticorruption	MYDPE65		6	20		50 % CC + 50 % EE	EE	7/20
Suivi individuel de pratique professionnelle conformité et atteintes à la probité	MYDPE66		0	15		Assiduité		
Transparence de la vie publique et conflits d'intérêts	MYDPE67		1	10		Assiduité		
Bloc 6 - Pratique professionnelle			10	50				10/20
UE à choix : 1 matière parmi 2	MYDPEX1M	Cocher l'option choisie (X)	8	15				
Atelier procès simulé	MYDPE69		8	15		50 % CCTP + 50 % EO		7/20
Atelier cartographie des risques et procédures	MYDPE70		8	15		CCTP		7/20
UE obligatoires			2	35				
Atelier curriculum vitae et entretiens	MYDPE71		0	15		Assiduité		7/20
Anglais juridique	MYDPE72		2	20		50 % CC + 50 % EE	EE	7/20
Bloc PRO 2			2	10				10/20
Projet personnel étudiant	MYDPEPP		2	10		CCTP		7/20
TOTAL ANNUEL			60	371				

EE = examen écrit, CC = contrôle continu, CCTP = contrôle continu travaux pratiques. PT = projet tutoré.

Les différentes UE se compensent entre elles au sein de chaque bloc, mais les blocs ne se compensent pas entre eux. L'étudiant doit donc

etu.si.uvsq.fr/sesame/stylesheets/welcome.faces (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement

Date et signature : / / 2025